DEMANDE D'AUTORISATION

D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Madame le Maire.
Je soussigné (e)(1) Jean Thomas POLETTI président de Village People Kugloy demeurant
Je soussigné (e)(1) Jean thomas POLETTI président de Village Reople Rugby demeurant 7 place des Burlats 26300 PORTES. LES - VALENCE ai l'honneur de solliciter conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé
ai l'honneur de solliciter conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé
publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons
de 3ème catégorie à (2) Stade G. Coulland Portes les Va
à l'occasion de (3) Rencontre sportive
du 16/10/22 à 12 heures 30
du 16/10/22 à 12 heures 30 au 16/10/22 à 20 heures 00
Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.
Le. 05/10/22
•
Signature
Par

ARRETE DU MAIRE

Je soussignée GRARD maire de Portes-lès-Valence.

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Arrête:

M. POCETTI PSt du Lub Village People Rugby u
est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3 catégorie

àu Stade Coulland

à l'occasion des rencontres sportive du 16 6 ctobre à 12 heures 30 au 16 6 ctobre à 20 heures 00

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Portes-lès-Valence, le 05 octobre 2022 Le Maire, PORTES-163

N° de l'arrêté: 409

- (1) Nom, prénom, profession, adresse
- (2) Indiquer l'emplacement
- (3) Indiquer le motif

POLTOF MUNICIPALE 141 Allée Deloune 26800 PORTES LES VALENCE